

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE TAURIAC DE CAMARES

12360 AVEYRON

SEANCE DU 20 MAR 2026..... N° 200326D9

Convocation du 16 Mars 2026

Affiché le 16 Mars 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt MARS à quatorze heures quarante, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, le conseil municipal de Tauriac de Camarès, sous la présidence de Mr NEGRE Jean-Marc, Maire.

PRESENTS : BRAL C/ DJENDEREDJIAN A-M/ DEPAULE M/ RICARD J-L /
LACOMBE C/ GUICHON M/

REPRESENTES :

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : BRAL CHRISTOPHE

OBJET : Enveloppe indemnitaire, indemnité du Maire.

Le maire informe le conseil de l'attribution des indemnités du Maire qui est fixée automatiquement au taux maximal (Art L 2123-20-1).

Le conseil après en avoir prie connaissance et délibéré.

Attribution de l'indemnité de Maire au taux maximal soit 28,1 % au 1^{er} janvier 2026 de l'indice brut terminal de la fonction publique (en % de l'indice brut 1027)

Vote à l'unanimité des 7 votants pour

Certifié exécutoire par le Maire

Le Maire

